

La mise en œuvre de „l'opérateur économique agréé“

L'institut de l'opérateur économique agréé est désormais ancré définitivement dans la réglementation douanière européenne. Celui-ci, conformément à l'article 5a du code des douanes européen, accorde des facilitations lors des contrôles douaniers liés à la sécurité et des simplifications de procédure à un opérateur économique agréé. Cependant la mise en pratique de la personne de l'opérateur économique agréé n'est pas encore réglée du tout ni dans la réalité de l'entreprise ni dans l'administrative. L'objectif du 18^{ème} Colloque Douanier Européen est de suivre l'introduction et la mise en œuvre de l'opérateur économique agréé d'un oeil critique: sont à analyser et examiner les conditions d'autorisation et les procédures d'autorisation, les conséquences juridiques, les sanctions et les conséquences organisatrices pour les entreprises.

Douane et TVA

Le droit d'impôt sur le chiffre d'affaires et le droit douanier sont interconnectés par des différents points communs. Ceci s'avère aussi avec la nouvelle obligation de déclarer les marchandises avant leur importation. Car de la déclaration préalable au bureau d'entrée à la frontière extérieure il n'est plus loin jusqu'au dédouanement central. L'interlocuteur de l'importateur est le bureau de douane au siège de celui-ci qui fournit les données nécessaires pour l'analyse des risques au bureau de douane frontalier et qui en plus s'occupe lui-même du recouvrement des droits et taxes d'importation. Ce modèle ne fonctionne que si les règlements relatifs au droit fiscal y sont adaptés, sans favoriser pour autant la défraude massive de la TVA. Le Colloque Douanier Européen s'occupera donc une fois de plus des interfaces entre douane et TVA.

Nouveaux développements dans le droit de taxation des produits énergétiques et dans le droit préférentiel

L'utilisation des préférences tarifaires a une très grande importance pour l'économie européenne du côté d'exportation aussi bien que d'importation. La Commission Européenne a présenté un Livre vert, établissant des propositions pour des règles d'origine préférentielles dans l'avenir modifiant décisivement la pratique actuelle. La première mise en œuvre de ces plans a été réalisée par les nouvelles règles d'origine pour les pays en voie de développement. Au Colloque, pour la première fois, des représentants de la Commission et de l'économie en parleront.

La nouvelle loi de taxation des produits énergétiques prévue montre à côté des modifications causées par le droit communautaire des changements structurels et systématiques pour de nombreuses entreprises de l'économie allemande. Le Colloque Douanier Européen qui informe à temps avant l'entrée en vigueur.

Partenaire:

AEB ■■■■

et

ERNST & YOUNG

Sponsors:

AWA

AUSSENWIRTSCHAFTS-AKADEMIE

Forum Européen pour le Commerce Extérieur, les Taxes Indirectes et la Douane

Le comité directeur

Prof. Dr. Hans-Michael Wolfgang (Président), Münster
Dr. Isabell Halla-Heißen, Regierungsdirektorin (Vice-Présidente), Münster

Prof. Dr. Reginhard Henke (Vice-Président), Münster

Thomas Weiss, avocat (Trésorier) Münster

Matthias Bongartz, Regierungsdirektor, Münster

Rainer Ehmcke, Ministerialrat, Bonn

Dr. Lothar Gellert, Regierungsdirektor, Bonn

Le comité consultatif

Prof. Dr. Dirk Ehlers, Directeur de l'Institut de Droit Public des Affaires Economiques à l'Université de Münster (Président)

Dr. Albert Beermann, Vice-président en retraite de la Cour fédérale des finances, München

Prof. Dr. Dieter Birk, Directeur de l'Institut de Droit Fiscal à l'Université de Münster

Reinhard Fischer, Deutsche Post World Net, Bonn

Dr. Christian Haid, Chambre Economique d'Autriche, Wien

Roland Hirt, Direction Générale des Douanes, Bern

Dr. Hans-Joachim Prieß, LL.M., avocat, Berlin

Günter Roeder, avocat, BASF AG, Ludwigshafen

Dr. Horst Seelig, Directeur Régional des Finances, Nürnberg

Prof. Dr. Peter Witte, École Nationale Supérieure d'Administration, Section Finances, Münster

Christoph B. Wolf, avocat, Chambre Nationale de Commerce et d'Industrie, Berlin / Bonn

Remarque: Les communications et les discours du colloque seront traduits simultanément (français/anglais/allemand)

Lieu: Neckar Forum Esslingen, Hauffstr. 6, 73728 Esslingen

Bureau du Colloque: EFA: 01.6.: 9.00 - 18.00 H + 02.6.: 8.00 - 13.00 H

Droit d'inscription: 540,- €; pour les membres (Duquesne Group : ACS, EFA, ODASCE, SITPRO) 440,- € (y compris les documents de séance, le compte rendu, rafraîchissements, buffet)

Coordonnées banc.: Postbank Dortmund, BLZ 440 100 46, Kt.-

Nr.: 53 33 469, IBAN: DE 03 4401 0046 0005333469, BIC:

PBNKDEFF

Erste Bank, Wien, BLZ 20 111, Kt.-Nr.:300 502 32864

Informations et inscription (aussi possible en ligne):

EFA-Geschäftsstelle, Institut für Steuerrecht

Universitätsstr. 14-16, D-48143 Münster

Tel: +49 (0)251/ 83 275 75, Fax: +49 (0)251/ 83 211 02

E-mail: office@efa-muenster.de

Homepage: <http://www.efamuenster.de>

Une confirmation d'inscription vous sera envoyée.

Hébergements:

Des contingents de chambres sont disponibles sous le mot repère "EFA" (-Tagung) dans les hôtels suivants :

Best Western Premier Hotel-Park Consul** (Lieu du Colloque)**

(Chambre single: 125/135 €, Chambre double: 145/155 €, petit-déjeuner compris)

Grabbrunnenstr. 19, 73728 Esslingen

Tel.: 07 11 / 13 63 200, Fax: 07 11 / 35 11 206

Hotel am Schillerpark*** (Chambre single: 89 €, Chambre double: 98 € petit-déjeuner compris)

Neckarstr. 60, 73728 Esslingen

Tel.: 07 11 / 93 13 30, Fax: 07 11 / 93 13 3100

Ringhotel Rosenau*** (Chambre single: 62 €, Chambre double: 86 €, petit-déjeuner compris)

Ploching Str. 65, 73730 Esslingen

Tel.: 07 11 / 31 54 56 0, Fax: 07 11 / 31 61 34 4

Réservation d'autres hôtels:

Esslinger Stadtmarketing und Tourismus GmbH

Tel.: 07 11 / 20 60 20 60, Fax: 07 11 / 20 60 20 20

Chances et risques nouveaux pour l'économie européenne

opérateur économique agréé / douane et TVA / nouvelle loi de taxation des produits énergétiques / nouveaux développements dans le secteur de l'origine préférentielle des marchandises

18^{ème} Colloque Douanier Européen
du 1^{er} au 2^{ème} Juin 2006
à Esslingen

organisé par

le Forum Européen pour le Commerce Extérieur,
les Taxes Indirectes et la Douane

en coopération avec

AEB GmbH

et

Ernst & Young AG

Sponsorisé par

**AWA - AUSSENWIRTSCHAFTS-AKADEMIE
(l'ACADÉMIE POUR L'ÉCONOMIE EXTÉRIEUR)**

Lieu:

Neckar Forum Esslingen
Hauffstr. 6, 73728 Esslingen

Mercredi 31 Mai 2006

20H00 **Rencontre des participants**
Weinkeller Einhorn
Heugasse 17, 73728 Esslingen

Jeudi 1^{er} Juin 2006

Animation: *Prof. Dr. Peter Witte*, École Nationale Supérieure d'Administration, Section Finances, Münster

10H00 **Ouverture du Colloque**
Prof. Dr. Hans-Michael Wolfgang,
Président de l'EFA, Münster

10H15 **La politique de sécurité et douanière comme défi pour l'organisation dans l'entreprise**
Peter Michael Belz, AEB GmbH, Stuttgart

10H45 Pause

- „La mise en œuvre de „l'opérateur économique agréé“ -

11H45 **Cadre de Normes de l'OMD et l'opérateur économique agréé**
Larry Burton, Organisation Mondiale des Douanes
Bruxelles

12H15 **Le statut de l'opérateur économique agréé**
Dr. Susanne Aigner, Commission Européenne,
DG TAXUD, Bruxelles

13H00 Buffet sur place

14H00 **L'opérateur économique agréé et C-TPAT**
Mike D. Lادن, Trade Innovations,
Minneapolis, États Unies

14H30 **L'opérateur économique agréé du point de vue de l'économie**
Bernd Stadtler, Hugo Boss AG, Metzingen

15H00 Pause

15H30 – 18H00 **Table ronde sur la mise en œuvre de „l'opérateur économique agréé“**

Animation: *Prof. Dr. Peter Witte*

Participants: *Dr. Bettina Vogl-Lang*, Ministère des Finances, Wien
Michèle Petitgenet, ODASCE, Paris
Malcolm McKinnon, SITPRO, London
Roland Hirt, Administration fédérale des douanes, Bern
Dr. Dierk Hahn, Ministère des Finances, Bonn
Dr. Wolfgang Uhlig, Ministère des Finances, Bonn
Kay Masorsky, Ernst & Young AG, Stuttgart
Jürgen Böer, Schott AG, Mainz, Président du groupe de travail „Douanes“ de la Fédération des Industries allemandes
Reinhard Fischer, Deutsche Post World Net, Bonn

18H30 – 20H00 **Réception par le maire de la ville d'Esslingen**
Altes Rathaus, Rathausplatz 1, Esslingen

Vendredi 2^{ème} Juin 2006

Section 1:

- nouveaux développements dans le secteur de l'origine préférentielle des marchandises -

09H00 **L'avenir de l'origine préférentielle des marchandises**
Jean-Michel Grave, Commission Européenne,
DG TAXUD, Bruxelles

09H20 **Les attentes de l'économie européenne**
Ralph Kamphöner, Eurocommerce, Bruxelles

09H40 **Discussion**
Animation *Prof. Dr. Hans-Michael Wolfgang*, Université de
Münster

Section 2:

- La nouvelle loi de taxation des produits énergétiques -

09H00 **La nouvelle loi de taxation des produits énergétiques du point de vue de l'administration**
Peter Bille, Ministère des Finances, Bonn

09H20 **La nouvelle loi de taxation des produits énergétiques du point de vue de l'économie**
Günter Roeder, BASF AG, Ludwigshafen

09H40 **Discussion**
Animation *Matthias Bongartz*, École Nationale Supérieure
d'Administration, Section Finances, Münster

10H00 Pause

- Séance plénière: Douane et TVA -

11H00 **Le dédouanement central**
Michael Lux, Commission Européenne,
DG TAXUD, Bruxelles

11H20 **La lutte contre la fraude de la TVA**
Norbert Haag, Office Central Fédéral des Impôts,
Bonn

11H40 **Problèmes pratiques et juridiques de l'économie**
Dr. Christoph Wäger, Ernst & Young AG, Frankfurt

12H00 **Discussion**
Animation: *Prof. Dr. Reginhard Henke*, École Nationale
Supérieure d'Administration, Section Finances,
Münster

13H00 **Conclusion**
Prof. Dr. Hans-Michael Wolfgang, EFA

Inscription par télécopie: 0049 251 83 21102

[] Par ceci, je m'inscris définitivement au 18^{ème}. Colloque Douanier Européen du 1^{er} au 2^{ème} Juin 2006.
[] Je participerai au rencontre informel des participants le 31/05/2006 avec [] personne(s).
[] Je participerai le vendredi matin de 09H00 à 10H00 à la section [] .
[] Je suis membre de l'EFA / d'ODASCE / de l'ACS

Nom

Prénom

Entreprise, Organisation etc.

Titre / Grade. univers., Profession

Rue / B.P. (officielle / privée)

Code postal / Ville (officielle / privée)